

## **Le roi Louis XIV pensionne des artistes et des hommes de science**

« Au sieur Du Clos, médecin, 2 000 livres.

Au sieur Perrault, en considération de son application aux belles lettres, 2 000 livres.

Au sieur Roberval, en considération de son mérite et de la connaissance particulière qu'il a des mathématiques, 1 500 livres.

Au sieur Racine, en considération des belles pièces de théâtre qu'il donne au public, 1 500 livres.

Au sieur Molière, en considération des ouvrages de théâtre qu'il donne au public, 1 500 livres. »

*Liste des pensions accordées pour l'année 1670, établie par le sieur Chapelain, poète*